

Date : 23 mai 2019

Communiqué de presse

Installation du comité scientifique auprès de la commission de la certification professionnelle

Par arrêté du 16 mai 2019, le ministère du Travail a nommé les trois personnalités qualifiées qui constitueront le comité scientifique de la commission de la Certification professionnelle. Ce comité proposera à la commission chaque année la liste des métiers considérés comme particulièrement en évolution ou en émergence.

Les personnalités qualifiées sont :

- Nathalie MONCE, responsable du Département Travail Emploi Professionnalisation du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ),
- Cécile JOLLY, économiste et cheffe de projet au sein du département "travail emploi compétences" de France Stratégie,
- Anne-Lise ULMANN, Maître de conférences, et membre du laboratoire centre de recherche sur le travail et le développement du Conservatoire national d'arts et métiers (CNAM).

Le comité, sous la présidence de madame Françoise AMAT, se réunira pour la première fois le 14 juin 2019.

Créée par [la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 \(art. 36\)](#) pour la liberté de choisir son avenir professionnel, France compétences est l'unique instance de gouvernance nationale de la formation professionnelle et de l'apprentissage. France compétences a pour mission d'assurer le financement, la régulation, le contrôle et l'évaluation du système de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Contact presse

Direction de la communication
Emilia Moldovan

presse@francecompetences.fr / 01 81 69 01 52

Consultez notre site internet directement sur : www.francecompetences.fr